



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121938

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2027

ÉDITÉ LE

16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/09/2023
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 338 837 842 00032

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2101648

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000007390450604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000007390450604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : COUVERTURE PLOMBERIE TRADITIONNELLE EST

Sigle : SARL CPTÉ

RUE DU PETIT PARC
CENTRE DE LA FONTAINE
77150 LESIGNY

Téléphone : 01 60 02 11 15

Fax :

Portable : 06 60 69 46 31

Site Internet : cpte.fr

E-mail : rigault.c@cpte.fr

Responsabilité légale :

RIGAULT PIERRE-JEAN PRÉSIDENT / RIGAULT CAROLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/09/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	04/02/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	10/09/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.